



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le ministre*

*Paris, le* **09 MARS 2023**

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les moyens d'enseignement envisagés à la rentrée 2023 pour les collèges de Seine-Maritime.

Soucieux de garantir les meilleures conditions d'apprentissage, je tiens tout d'abord à vous assurer que le renforcement d'une offre éducative de qualité constitue une priorité du ministère pour garantir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé.

L'éducation nationale est une priorité forte du Gouvernement, comme en témoigne l'augmentation inédite de son budget de 6,5 % prévue par la loi de finances 2023.

Les mutations démographiques constatées à l'échelle nationale se répercutent sur notre système éducatif, de la maternelle au lycée. L'année scolaire 2023-2024 sera marquée par une forte baisse du nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement public de près de 64 000 dans le premier degré et d'environ 800 dans le second degré.

La région académique Normandie se verra également impactée par cette tendance. Les moyens d'enseignement prévus permettront toutefois une amélioration du taux d'encadrement, répondant ainsi aux priorités pédagogiques et éducatives.

.../...

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
Assemblée nationale  
75355 PARIS 07 SP

BDC/2023003839/DI/JT  
V/L du 17/02/2023/

Comme vous le savez, il appartient aux autorités académiques de répartir les moyens dont elles disposent entre les différents départements niveaux d'enseignement, en s'attachant à assurer la plus grande équité au profit de la réussite des élèves. La situation de chaque établissement est étudiée, en tenant compte des caractéristiques qui lui sont propres, dans un souci d'équilibre entre les différents établissements du département et au regard des effectifs. Ce processus d'élaboration de la carte scolaire se prépare dans un climat de concertation entre les services académiques, les élus et les représentants des personnels, en amont et en aval des mesures proposées.

Soyez assuré que les services se montrent vigilants à garantir la meilleure prise en compte possible des réalités sociales de chaque territoire, qu'ils soient ruraux ou urbains. Cette politique est axée sur la progressivité dans l'allocation des moyens pour répondre au plus près des besoins des établissements et sur le renforcement des partenariats et des coopérations locales, en tout premier lieu avec les collectivités territoriales : c'est tout le sens des territoires éducatifs ruraux ou des contrats locaux d'accompagnement.

Aussi n'ai-je pas manqué de transmettre votre correspondance à Madame la rectrice de la région académique Normandie afin qu'elle vous tienne informé de la poursuite des travaux de préparation de la rentrée scolaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'PNDIAYE'.

Pap NDIA YE